

L'Isle-Verte, le 15 mai 2006



Madame Anne-Lyne Boutin
Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec)
G1R 6A6

Objet : Suivi à votre demande de documentation

Madame,

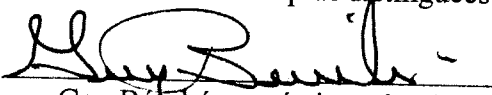
Faisant suite à la rencontre préparatoire liée à la procédure d'audiences publiques portant sur le projet d'implantation d'un parc éolien sur le territoire de la municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup, et dont le début est prévue pour ce 15 mai 2006, je vous transmet copie de la documentation requise (en 12 exemplaires).

Cette information est donc la suivante :

- Plan d'urbanisme de l'ex-territoire de la municipalité St-Jean-Baptiste-de-L'Isle-Verte
- Extraits de la réglementation de zonage en matière d'implantation d'équipement éolien
- Copies du règlement « Plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif aux éoliennes »

En ce qui a trait à l'information demandée liée au réseau routier municipal susceptible d'être touché par le projet, actuellement les informations dont nous disposons ne nous permettent pas de préciser les types d'impacts voir même de définir les localisations précises et les modalités de déplacement envisagé pour le transport de ces équipements. Hors mis ce manque d'information, la municipalité de L'Isle-Verte précise que le promoteur devra s'assurer de remettre en état les routes qu'il empruntera et ce, à la satisfaction de la municipalité. Les limites de charge devront être respectées.

Espérant le tout à votre convenance, agréer, madame, nos salutations les plus distinguées.


Guy Bérubé, secrétaire-trésorier et
directeur général